



DIRECTION ACTION TERRITORIALE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

DIRECTION DE QUARTIERS CENTRE

Téléphone : 02.23.62.11.25

Courriel : [dqc@ville-rennes.fr](mailto:dqc@ville-rennes.fr)

Notre référence : DQC/FM/FC/2017.11.05

Objet : Réaménagement square Claude Ligot

Rennes, le 07 novembre 2017

Mesdames, Messieurs,

Le réaménagement du square Claude Ligot fait l'objet d'une réflexion depuis plusieurs années, associant les services de la Ville et des riverains au sein d'un groupe de travail. Ce projet de réaménagement est désormais finalisé et validé par tous, ce qui permet d'envisager un démarrage des travaux dans les prochains mois (hiver 2018). L'opération vise la requalification du square et la réorganisation de l'espace autour d'une trame paysagère structurée dans l'esprit d'un jardin typique des abords d'édifices religieux. Il s'agit de redonner sa dimension au monument historique et de redessiner le square, en y intégrant les usages actuels et (détente, terrasses, accès au théâtre) et en en créant de nouveaux (espace ludique, jardin d'aromatiques "médiéval").

Dans le cadre de ce projet, certains marronniers doivent être abattus. La conception du projet par la Direction des Jardins et de la Biodiversité a pris en compte l'état phytosanitaire et la pérennité des arbres en question.

Un sujet de grande taille présente des problématiques phytosanitaires inquiétantes (présence de champignons notamment). Un diagnostic réalisé l'année passée par l'agence "Aubépine" a confirmé son mauvais état sanitaire. Il sera donc supprimé.

L'alignement de marronniers sur la rue d'Échange a pour sa part été planté il y a plus de 30 ans, en fond de trottoir. La plantation très rapprochée laisse insuffisamment d'espace pour leur bon développement. Les sujets sont donc peu développés voire chétifs. Dans ce contexte, nous avons fait le choix de ne pas les conserver dans le projet de requalification, ce qui permet en outre de recréer une perméabilité visuelle entre la rue et le square, et de mettre ainsi en valeur le Vieux Saint Etienne. Enfin, pour permettre la mise en accessibilité aux personnes en situation de handicap, deux autres sujets au niveau de la terrasse des restaurants seront abattus et remplacés ultérieurement.

Ces abattages auront lieu sur la semaine 46 et seront réalisés par les professionnels du service "Élagage" de la Direction des Jardins et de la Biodiversité. À cette occasion, une taille de toilettage (relèvement des couronnes) sera réalisée sur l'ensemble des autres sujets.

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Didier LE BOUGEANT**  
Adjoint au Maire  
délégué au quartier Centre  
& Sud-Gare